

**Destinataires :**

Monsieur Denis Bergeron, président de la Commission du BAPE

Madame Geneviève Grenier, coordonnatrice du BAPE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

140, Grande Allée Est, bureau 650, 6e étage

Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Transmission et dépôt de documents à la Commission - (envoyée à l'adresse courriel genevieve.grenier@bape.gouv.qc.ca)

Expéditeur : GNL Québec – Projet Énergie Saguenay

Date de dépôt des documents : 9 novembre 2020– Dépôt suivant la demande reçue le 2 novembre

Monsieur le président, Madame Grenier,

À la suite de la réception du document *Questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay DQ26*, le 2 novembre dernier, GNL Québec remet à la Commission, par la présente, les réponses telles que demandées.

Veillez accepter, Monsieur le président et Madame Grenier, mes cordiales salutations.

Stéphanie Fortin

Directrice principale, affaires publiques et relations avec les communautés

Porte-parole de GNL Québec pour le Projet Énergie Saguenay

GNL Québec Inc --- Réponses DQ26

1. Veuillez indiquer, pour chaque année de la phase de construction (1 à 4), le nombre d'emplois (directs et indirects), en années-personnes, qui seraient créés. Veuillez indiquer, pour chaque année, une projection de la proportion de ces emplois qui serait comblée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec ou hors Québec.

Tel que présenté par l'étude économique de Malette dans l'étude d'impact, les données statistiques prévoient 4177 emplois directs en années-personnes pour chaque année de la construction, menant à un total de 16 707 salaires pour le Québec. Pour ce qui est du reste du Canada, l'estimé prévoit 445 emplois directs en années-personnes pour les 4 ans, pour un total de 1781 salaires. Pour ce qui est des emplois indirects, l'étude statistique de Malette dénombre 2396 emplois indirects en années personnes pour chaque année, pour un total de 9586 salaires. Cette étude ne permet toutefois pas d'avoir des données régionales. Le calcul des retombées économiques a été réalisé à partir des modèles intersectoriels de l'Institut de la statistique du Québec et du Canada.

Dans le cadre de l'avancement de nos études d'ingénierie nous avons évalué les besoins en période de pointe (année 3) à 4500 travailleurs directs (Vous référer à la capsule 8.8C en annexe 1 présentée dans le cadre du BAPE) Ces données sont issues de l'étude d'ingénierie préliminaire afin de prévoir nos besoins en main-d'œuvre. Ils ne permettent toutefois pas une répartition par région ou territoire ou en année-personne. Nos analyses ne couvrent pas non plus les emplois indirects, c'est pourquoi l'étude économique de Malette a été retenue dans la présentation de l'étude d'impact économique.

En ce qui a trait à la répartition des emplois prévus au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il serait difficile de se prononcer sur un pourcentage à cette étape, sachant que plusieurs éléments peuvent venir influencer la disponibilité de la main-d'œuvre au moment de la construction, éléments sur lesquels nous avons peu ou pas de contrôle. Notamment, si des projets comme la construction de l'usine de Black Rock arrivait au même moment, cela aurait une incidence nous obligeant à recourir à plus de main-d'œuvre à l'extérieur de la région. Aucune donnée ne nous permet de faire des projections justes à cet effet.

La vision de l'entreprise au sujet de l'embauche de travailleurs pendant la période de construction est très claire. Nous voulons d'abord maximiser les emplois dans la région, pour ensuite favoriser le maximum d'embauche au Québec et finalement combler les besoins manquants hors Québec. Si c'était possible d'avoir 100% de la main-d'œuvre en région, c'est l'approche que nous aurions préconisée. Or, il faut être réaliste, il y a et il y aura d'autre projets en concurrence avec le nôtre au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Québec pendant la phase de construction de 4 ans (voir tableau 8.9C en annexe 2). Ainsi, afin de planifier les effectifs nécessaires à la réalisation du projet et mieux comprendre la réalité régionale de ce secteur, nous avons fait plusieurs rencontres. Nous avons rencontré à quelques reprises les différentes instances

syndicales concernées, la commission de la construction du Québec, les associations patronales telles que l'Association de la construction du Québec et l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec. Nous avons également eu des rencontres avec les maisons d'enseignement afin de mieux connaître leur offre et les enjeux de recrutement régionaux. Une visite de courtoisie avec la principale industrie régionale, soit Rio Tinto Alcan a également été organisée afin de mieux cibler les défis qu'ils ont rencontrés pendant les travaux qu'ils ont réalisés dans les 25 dernières années. Enfin, quelques rencontres avec Service Québec nous ont également servies à mieux comprendre les enjeux régionaux du marché de l'emploi.

À partir de ces diverses rencontres, nous avons décelé les enjeux et les opportunités suivants qui auront un impact sur notre stratégie de main-d'œuvre locale :

- Des entrepreneurs et une main-d'œuvre locale hautement qualifiée pour la construction de projets industriels majeurs. Notons principalement tous les projets qui se sont réalisés du côté des alumineries et des papetières, mais aussi sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec;
- Une situation démographique préoccupante liée à un vieillissement de la population et accentuée par l'exode de jeunes qui ont quitté la région dans les 20 dernières années;
- Une rareté de main-d'œuvre certes, mais qui est concentrée dans certains secteurs d'activité et qui s'est présentée principalement depuis les 3 dernières années. Nous sommes alors passés de 20 000 chercheurs d'emplois à 8 000 dans les dernières années avant la pandémie COVID-19. Ce phénomène s'explique principalement par le point précédent lié à la réalité démographique de la région, et non à une augmentation du nombre d'emplois en région. Ces données sont toutes disponibles par le biais de l'institut de la statistique du Québec ou encore en discutant avec les spécialistes de Service Québec.
- Les données du marché du travail local nous démontrent également que les femmes demeurent parmi celles qui sont le moins présentes sur le marché du travail. Nous croyons donc qu'il serait favorable de promouvoir les métiers de la construction auprès d'elles.
- Un secteur de la construction qui souffre du manque de projets d'envergure au niveau local. Cela a pour impact que la région se trouve à être 1^{ère} parmi les régions exportatrices de Main-d'œuvre au niveau de la construction. Ainsi, pour chaque 10 heures travaillées, 3 heures sont faites à l'extérieur de la région. (voir diapo 8.9 C en annexe 2)
- Notons également que selon les projections de M-O de l'ACQ effectuées par une étude de Raymond Chabot Grand Thornton, l'enjeu de la main-d'œuvre est beaucoup moins prononcé en région que dans les grands centres urbains;
- La main-d'œuvre qui travaille dans le secteur construction trouve du travail principalement sur la Côte-Nord et dans le Nord du Québec, or le projet de la

Romaine arrivant à sa fin, cela sera une opportunité pour notre projet en termes de recrutement.

- Les diverses rencontres nous ont aussi permis d'entendre que beaucoup de main-d'œuvre, notamment les tuyauteurs, s'est expatriée souvent à l'extérieur du Québec pour aller travailler sur des chantiers et que des contrats d'une envergure de 4 ans sauront avoir un impact sur l'attraction et la rétention de main-d'œuvre en région.
- Pour les maisons d'enseignement, les enjeux se situent principalement dans le recrutement. Nos programmes d'enseignement se dévitalisent par le manque de jeunes inscrits dans des domaines en lien avec le secteur construction par crainte de devoir quitter la région pour trouver du travail. Nous devons travailler auprès des jeunes pour leur démontrer qu'il y a des opportunités d'emploi pour les prochaines années en région.

L'objectif est non seulement le développement d'une main-d'œuvre locale, mais également l'opportunité de développer des compétences qui qualifieront un plus grand nombre de travailleurs dans la région, compétences qui serviront par la suite à la communauté. Ainsi, notre stratégie de maximisation de la main-d'œuvre locale repose sur les actions suivantes que nous comptons mettre en application dès l'approbation du projet :

- Formation d'un comité de main-d'œuvre locale pour la phase construction qui comprend les acteurs nommés ci-haut, ainsi que d'autres organismes de l'emploi pertinents en région.
- Mise en place d'une stratégie de formation régionale qui comprend notamment la promotion auprès des jeunes et des femmes et des formations adaptées pour eux.
- Collaboration avec les Premières Nations pour favoriser la formation et l'embauche des membres de ces communautés sur le territoire.
- Lorsque certaines spécialités requièrent de la formation technique (notamment au niveau du soudage), nous comptons travailler avec les ressources internationales pour faire du transfert d'expertise locale.
- La commission de la construction du Québec, les instances syndicales et les maisons d'enseignement nous ont toutes confirmé qu'ils seront en appui à développer des formations sur mesure pour répondre au besoin du projet. (voir résolution des maisons d'enseignement en annexe 3 à ce document.)
- Maximisation des contrats avec les entrepreneurs locaux via le comité de maximisation des retombées locales (CMAX) et l'entente déjà signée avec eux.

2. À combien se situerait le salaire moyen pour les employés directs en période d'exploitation ? (La réponse R-87 indique que le « salaire moyen devrait se trouver aux alentours de 90 000 \$ » et dans le DA9.1, il est question d'un « salaire moyen de 110 000 dollars par année »).

Le chiffre de 90 000\$ par année qui avait été donnée en août 2019 en réponse à la question Qc-87, était un estimé préliminaire basé sur les infrastructures similaires existantes et sur le marché de l'emploi au Québec. Nous n'avions pas à ce moment effectué de projection salariale concrète pour les employés de l'usine.

Le salaire moyen de 110 000\$ par année réfère au rapport déposé par Mallette le 20 janvier 2020. Cet exercice visait à établir le calcul des gains nets de salaires en phase d'exploitation. Selon les estimations produites, pour les emplois types en phase d'exploitation, le salaire moyen pondéré sera de 114 628\$. Ce chiffre est calculé en tenant compte de tous les types de poste (directeurs d'usine, chefs de service, superviseurs et employés.). C'est donc ce montant qui est le plus réaliste. Évidemment, les salaires vont être influencés par les différents indices économiques (IPC, PIC, etc.) et le marché de l'emploi pour les prochaines années au Québec. De plus, il pourrait y avoir aussi certaine variance dans les types de postes au fur et à mesure que la conception finale de l'usine soit complétée.

3. Dans l'étude de retombées socioéconomiques, les revenus gouvernementaux au Québec sont estimés à 100 M\$ annuellement. La commission comprend, sur la base de la réponse fournie dans le DQ5.2, que ceci n'inclut pas l'impôt sur le revenu de l'entreprise qui serait perçu par le Gouvernement du Québec. Veuillez fournir une estimation de l'impôt sur le revenu qui serait versé annuellement en moyenne au gouvernement du Québec, durant les périodes d'exploitation et de construction. Veuillez également fournir l'information quant à l'impôt sur le revenu qui serait versé au gouvernement fédéral durant ces deux périodes. Finalement, le tableau fourni à la question DQ5.2 indique que les données sont présentées en « années-personnes de 2018 ». Est-ce que les données sont en fait en milliers de dollars ? Veuillez confirmer.

Nous confirmons la compréhension de la commission quant à la non-prise en compte de l'impôt corporatif et de l'impôt sur les gains en capitaux de GNL Québec mais aussi des entreprises qui bénéficieraient directement ou indirectement de l'activité de GNL Québec (sous-traitants, fournisseurs de service etc.) sur la portion liée à GNL Québec. En période de construction, GNL Québec n'aura aucun revenu donc aucun profit, et ne sera donc pas soumis à l'imposition corporatives. En ce qui concerne la période d'opérations, nous ne sommes pas en mesure de partager dans le domaine public l'estimation de l'impôt corporatif.

Nous confirmons l'erreur d'unités dans le tableau. « années-personnes de 2018 » doit en effet être remplacé par « milliers de dollars »

4. Comment le fait que GNL Québec soit détenu par une société en commandite influence-t-il le calcul des impôts sur le revenu que ces sociétés devraient payer lorsque les projets Énergie Saguenay et Gazoduq seraient en activité ?

En ce qui concerne GNL Québec inc. qui développe le projet Énergie Saguenay, la société doit se conformer aux impôts corporatifs fédéral (15,00%) et provincial (11,50%) comme toute autre compagnie incorporée au Québec. Le fait qu'elle soit détenue par une société en commandite n'a aucune influence sur le calcul des impôts corporatifs de GNL Québec inc..

En ce qui concerne Gazoduq inc. qui développe le projet Gazoduq, il nous apparaît que Gazoduq inc. devrait être exposée aux mêmes règles fiscales que GNL Québec inc. Pour plus d'informations, nous vous suggérons d'orienter les questions fiscales en rapport à Gazoduq inc. à l'équipe de l'entreprise.

5. Veuillez déposer la capsule 8.9c présentée lors de la séance du 22 septembre 2020.

[Voir en annexe 2](#)

6. L'analyse de cycle de vie réalisée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) indique que « la combustion du gaz naturel et les infrastructures nécessaires à cette combustion s'avèrent les principaux contributeurs (68 à 77 %) aux émissions de GES » du projet. Veuillez préciser à combien de millions de tonnes correspondent ces pourcentages.

La phase de distribution/utilisation telles que décrites ci-haut – comprenant les infrastructures, la distribution, la génération de chaleur ou d'électricité et l'approvisionnement de diverses substances nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures (p. ex. eau, électricité) – comptent pour 33,151 kt CO₂ eq./an dans l'analyse du cycle de vie du CIRAIG.

Comme précisé, l'analyse de cycle de vie (ACV) prend en compte la totalité des émissions dites de scope 1 à 3, et non pas uniquement les émissions de scope 1 qui sont généralement prises comme référence par les différents groupes. Elle comprend aussi les dernières données prises en compte par la communauté scientifique eu égard les émissions fugitives. L'ACV a fait l'objet d'une revue critique par un panel de scientifiques indépendants, et est régie par les normes ISO 14040.

En supplément, le CIRAIG a également réalisé le tableau suivant de séparation des émissions de GES par portion de la chaîne de valeur suivant la méthode de l'ACV. Il est important de noter que toutes ces émissions n'auraient pas nécessairement lieu car elles prennent en compte également la construction d'infrastructure déjà existantes, ou d'activités déjà existantes, comme nous l'avons expliqué dans la première série de réponses DQ5. Cette notion est très importante car elle peut avoir une grande importance sur les émissions finales et réelles de GES. Nous avons par exemple noté dans la réponse DQ5 que l'ACV prend par exemple en compte les émissions liées à la construction des barrages hydroélectriques ou encore la construction de la Conduite Principale de TC Énergie. Elle prend également en compte les émissions liées à la construction de terminaux de regazéification déjà existants ou du système de distribution de gaz naturel (gazoducs de transport et de distribution) en aval qui sont déjà dans le sol. À cet effet, l'ACV a tendance à surévaluer les émissions de GES réelles sur le long terme dues aux opérations. Mais cette approche est nécessaire pour comparer à une autre chaîne de valeurs qui ne pourrait pas profiter de la préexistence d'infrastructures.

		ACV Énergie Saguenay					ACV Chaîne comparative (scénario commercial)
En kT CO ₂ e / an		Scope 1	Scope 2	Scope 3	Indéfini	Total	
Amont	Travaux préliminaires	-	-	50	-	50	Les différentes étapes ne sont pas représentées car différentes de la chaîne du GNL, mais comportent des étapes amont et aval de la chaîne du gaz naturel par gazoduc, du charbon, du pétrole, du nucléaire etc.
	Exploration	202	-	197	87	485	
	Extraction	2,316	-	922	138	3,376	
	Traitement	605	1,369	154	-	2,128	
	Transmission : Ouest canadien à l'Ontario	530	-	223	-	754	
	Transmission : Ontario au Saguenay	287	-	39	-	326	
	Fermeture du site d'extraction	-	-	35	-	35	
Projet	Liquéfaction	420	67	216	-	704	
Aval	Transport maritime	2,536	-	729	-	3,265	
	Regaséification	654	375	182	-	1,211	
	Distribution et utilisation	32,888	101	163	-	33,151	
TOTAL		40,438	1,913	2,911	225	45,486	74,400
						Réduction GES	28,914

À noter les points suivants par rapport au tableau :

- Les émissions de scope 1 sont les émissions directes liées aux opérations de chacune des étapes
- Les émissions de scope 2 sont les émissions relatives aux besoins en énergie pour chacune des étapes
- Les émissions de scope 3 sont les émissions relatives par exemple à la construction d'infrastructure (souvent déjà construites)

La définition de chacun des scopes est parfaitement décrite dans le document GHG Protocol qui avait été partagé avec la commission et ces émissions prennent en compte les émissions fugitives également. Il est important de noter que le transport maritime prend en compte des méthaniers qui fonctionnent au diesel et non pas au gaz naturel/électrique comme les méthaniers anticipés pour GNL Québec.

Enfin la colonne ACV Chaîne comparative fournit le total des émissions de GES de la chaîne qui serait remplacée/substituée par le GNL d'Énergie Saguenay comme décrit dans le rapport de l'ACV. Comme vous pouvez le voir ici, on parle d'une chaîne qui émettrait 74,4 Mt CO₂e/an, et donc un gain net d'émissions de GES grâce à Énergie Saguenay de 28,9 Mt CO₂e/an. A titre de comparaison, si le GNL d'Énergie Saguenay venait à remplacer les chaînes suivantes, on obtiendrait des gains en GES encore plus importants que dans le cas conservateur présentés par Énergie Saguenay :

- 100% substitution charbon en Asie pour génération d'électricité
 - Réduction de GES de 79,2 Mt CO₂e/an au niveau mondial



par



- 100% substitution charbon en Asie pour génération de chaleur
 - Réduction de GES de 34,5 Mt CO₂e/an au niveau mondial
- 100% substitution charbon en Europe pour génération d'électricité
 - Réduction de GES de 69,6 Mt CO₂e/an au niveau mondial

7. Dans la première série de réponses (DQ5.2) vous avez indiqué que « Même si une grande proportion des dépenses d'exploitation annuelle est prévue être réalisée à l'extérieur du Québec (achat de gaz naturel pour 2,5 G\$ annuel, représentant 78 % des dépenses totales), le Modèle Intersectoriel du Québec (MISQ) estime que ces dépenses généreront tout de même des revenus sur le territoire québécois. » Si possible, veuillez fournir des exemples précis

Comme indiqué dans la série de réponses DQ5.2, le modèle intersectoriel utilise des statistiques d'échanges commerciaux entre les provinces afin d'évaluer ces différentes dépenses en fonction de leur localisation. Certains organismes du monde de l'énergie avaient évalué que plus de 300 compagnies québécoises offraient directement ou indirectement des services au secteur pétrolier et gazier de l'Ouest canadien – nous insistons sur le facteur indirect car ces compagnies peuvent fournir des services à des entreprises albertaines qui elles-mêmes fournissent des services à des entreprises du secteur pétrolier et gazier. À cet effet, des compagnies québécoises œuvrant dans les services informatiques, services financiers et comptables, services d'ingénierie, services industriels, services environnementaux peuvent avoir des activités économiques en Alberta ou Colombie-Britannique.

GNL Québec n'étant pas un producteur de gaz naturel et afin de fournir des informations plus précises sur ces services, nous avons pris contact avec CAPP (Canadian Association of Petroleum Producers), PSAC (Petroleum Services Association of Canada) et EPAC (The Explorers and Producers Association of Canada). Ces derniers nous ont confirmé que près de 300 compagnies québécoises en 2017-2018 fournissaient des services directs ou indirects à cette industrie dans l'Ouest canadien à savoir :

- Transport
- Services technologiques
- Commerce
- Industrie chimique
- Construction
- Consulting
- Forage et autres services associés
- Équipement et services électriques et électrotechniques
- Services d'ingénierie
- Services environnementaux
- Services dans le secteur Santé et Sécurité
- Services de maintenance, réparation et opérations
- Fournitures de matériel
- Fournitures d'équipements et pièces de maintenance
- Services de restauration et de camps de travailleurs
- Traitement de l'eau et des déchets



par



- Services financiers
- Services d'assurance
- Services comptables et d'audit financier
- Services de ressources humaines

Environ 85% se trouvent dans la Communauté de Communes de Montréal, 10% dans la région de la Capitale Nationale et le Saguenay Lac-St-Jean (incluant des compagnies à Chicoutimi) et 5% dans le reste du Québec. Des compagnies avec des activités au Québec telles que CGI, Quadra Chemicals, Komatsu, Kenworth, BMO, Banque Nationale, Valves Vélan, GHGSat, Enerkem, CCI Inc, Contro Valves Inc, Groupe Alphard, ISNetwork, Groupe MACO, Ganotec, BBA ont été partagées par ces organisations dans la limite des informations qu'elles pouvaient partager.

ANNEXE 1



**ÉNERGIE
SAGUENAY**

par

GNL 
QUÉBEC

Corps de métiers Construction



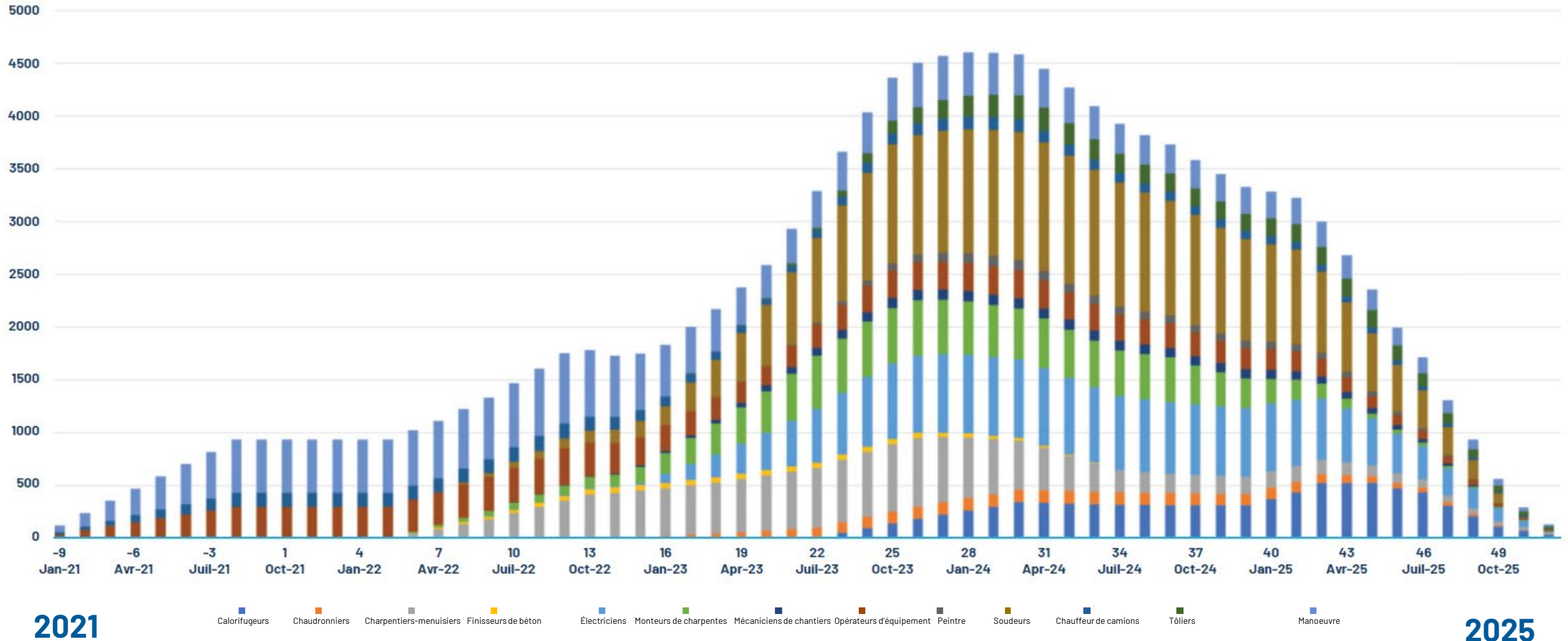
Construction d'une usine de GNL

Besoin en corps de métiers

Données préliminaires		
Classification	Variété d'emplois directs	Pointe
Calorifugeurs	200-240	430-470
Chaudronniers	30-50	80-110
Charpentiers-menuisiers	190-230	540-580
Finisseurs de béton	20-40	30-50
Électriciens	240-280	600-640
Monteurs de charpentes métalliques	190-230	400-440
Mécaniciens de chantier	40-60	70-100
Opérateurs d'équipement	180-220	280-320
Peintres	40-60	70-100
Poseurs de canalisations	330-350	830-860
Soudeurs (tuyaux et autres)	140-160	260-300
Chauffeurs de camions	70-90	110-150
Tôliers	100-120	180-220
Manœuvres	300-340	540-580
Contremaîtres/contremaîtres généraux	200-240	360-400
Total	2 000	4 000

Construction d'une usine de GNL

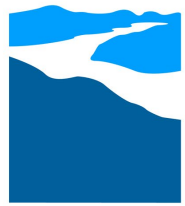
Besoin en corps de métiers



2021

2025

ANNEXE 2



**ÉNERGIE
SAGUENAY**

par

GNL 
QUÉBEC

8.9

Disponibilité de la main d'œuvre Construction



Réalité régionale – secteur construction

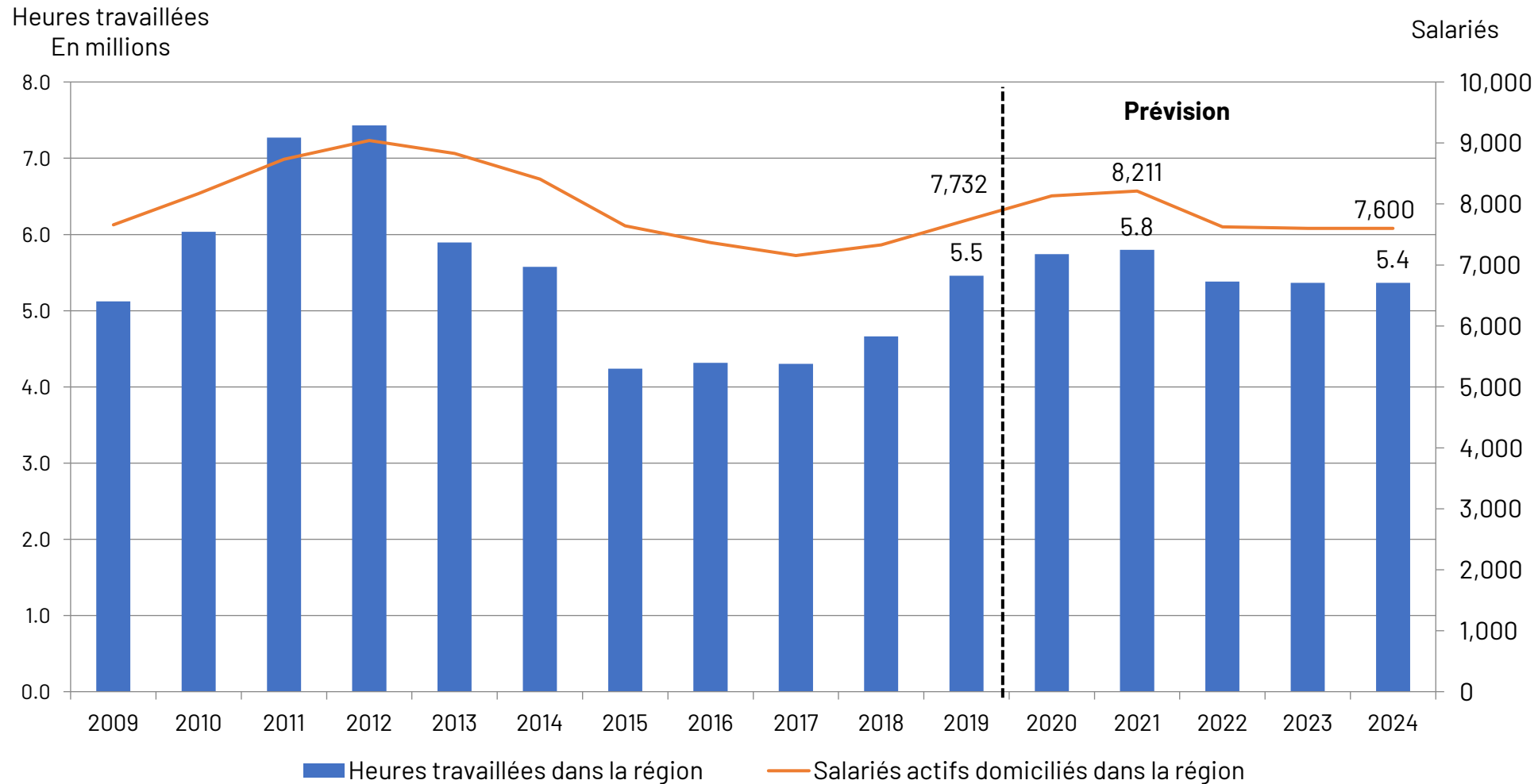
- L'enjeu de main d'œuvre est beaucoup moins prononcé que dans les régions des grands centres urbains
- **La région est:**
 - 1^{re} parmi les régions exportatrices de Main-d'œuvre
 - **6 millions** : heures de travail des travailleurs de la région en 2018
 - **5 millions** : heures travaillées dans la région en 2018
 - **7732** : Travailleurs domiciliés dans la région en 2019. Donc, 2300 travailleurs d'ici à l'extérieur de la région.

On remarque que les salariés domiciliés au Saguenay-Lac-Saint-Jean vont travailler ailleurs que dans leur région de domicile, principalement sur la Côte-Nord et dans la région du Nord-du-Québec.



Pour 10 heures travaillées sur la construction par des travailleurs du SLSJ:
7 h au Saguenay-Lac-Saint-Jean
3 h autres régions

Activités et nombre de salariés de la région



Principaux grands chantiers civils et voiries au Québec 2022-2026

Description	Valeur (M\$)	Échéancier
REM	6300	2018-2023
Ligne Bleue Montréal	3900	2020-2026
Route 185 en autoroute	947	2019-2025
Tramway Québec	3300	2022-2026
Autoroute Henri 1V	291	2018-2023
Ligne Micoua-Saguenay	793	2019-2022
Tunnel Louis-Hyppolyte	500	2020-2024
Destruction Pont Champlain	400	2020-2023
Gazoduq	5000	2024-2026

Source: CCQ. Direction de la recherche et de la documentation

Principaux grands chantiers institutionnels et commerciaux au Québec 2022-2026

Description	Valeur (M\$)	Échéancier
Royalmount, Carbonleo (Montréal)	4500	2018-2033
Solar Uniquartier, Devimco (Brossard)	1300	2017-2027
NCH Enfant Jésus, Québec	650	2017-2025
Quartier des lumières, Montréal	1000	2020-2023
Siège social, Banque Nationale, Montréal	500	2018-2023
Tours d'habitation Central Parc, Laval	500	2018-2023
Développement Square Phillips, Montréal	400	2020-...

Source: CCQ. Direction de la recherche et de la documentation

Principaux grands projets industriels au Québec et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Description	Valeur (M\$)	Échéancier
Mine Nickel projet Dumont - Amos	1000	En attente de financement
Arianne Phosphate, Saguenay	1679	En attente de financement
Métaux Blackrock, Saguenay	1300	En attente de financement
Raffinerie Suncor, Montréal	1000	Reporté

Source: CCQ. Direction de la recherche et de la documentation.

ANNEXE 3

Annexe : résolution table interordres en éducation CSLSJ

De : Conseil interordres <interordres@cslsj.qc.ca>

Envoyé : 3 mai 2019 09:33

À : Jasmine Paradis-Laroche <jparadis-laroche@gnlquebec.com>

Cc : Frédéric Morin <frederic.morin@cslsj.qc.ca>

Objet : RE: Présentation Inter ordre

Bonjour Jasmine,

Voici un extrait de résolution de la rencontre du 5 avril 2019.

I. GNL Québec ;

Madame Jasmine Paradis-Laroche, directrice des ressources humaines, accompagnée de Monsieur Stéphane Tremblay, responsable du développement régional présentent aux membres de la Table Interordres, la demande de collaboration avec les institutions d'enseignement.

Grâce à leurs installations novatrices, GNL Québec pourrait satisfaire à une demande énergétique mondiale en transformant au Québec une source d'énergie abordable et responsable sur le plan environnemental. Ce projet sera possible en travaillant de concert avec les communautés et les partenaires ainsi qu'en mettant à profit les atouts uniques du Québec.

GNL Québec s'est engagé à travailler de concert avec ses partenaires afin de réaliser leurs objectifs communs et de construire des installations sécuritaires, fiables et d'une qualité supérieure.

Finalement, GNL Québec aimerait mettre en place une Table avec les institutions d'enseignement et annoncer publiquement ce partenariat.

Pour ce faire, Madame Marie-Claude Parent propose de mettre ce point à l'ordre du jour lors de la réunion des délégués des institutions d'enseignement au projet GUMBI prévue le 7 mai.

Madame Annie Bouchard suggère au promoteur de communiquer l'information sur les besoins de main-d'œuvre aux institutions d'enseignement le plus rapidement possible.

Madame Annie Bouchard propose :

2019-04-05/6 D'appuyer la demande de collaboration avec les institutions d'enseignements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Prendre note que monsieur Frédéric Morin vous téléphonera à ce sujet.

Espérant le tout à votre satisfaction.

Cordialement,

Sandra Fortin

Adjointe au chargé de projet

Conseil interordres de l'éducation Saguenay-Lac-Saint-Jean



CONSEIL INTERORDRES DE L'ÉDUCATION
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Commission scolaire Lac-Saint-Jean

350, boulevard Champlain Sud

Alma (Québec) G8B 5W2

Tél. : 418 669-6000, poste 5400